

2022

INFORMATIONS GÉNÉRALES
POUR LES CANDIDATS
ET LES CANDIDATES

**CONCOURS MUSICAL
INTERNATIONAL
DE MONTRÉAL**

VOIX

DU 30 MAI AU 9 JUIN 2022

concoursmontreal.ca

VOIX 2022 ARIA et MÉLODIE

Informations générales pour les candidats et les candidates

ADMISSIBILITÉ

L'édition **Voix 2022** du **Concours musical international de Montréal (CMIM)** est une compétition internationale de haut niveau ouverte aux chanteurs et aux chanteuses classiques de toutes nationalités, né.e.s inclusivement entre 1989 et 2004 et qui sont au début de leur carrière professionnelle.

L'édition Voix 2022 offre deux volets de compétition : **Aria** et **Mélodie**.

Les chanteur.euse.s éligibles peuvent choisir de s'inscrire à un seul ou aux deux volets de l'édition Voix 2022.

- Les chanteur.euse.s inscrit.e.s au volet Aria devront interpréter des œuvres tirées du répertoire (annexe 2) pour voix et orchestre (opéra, oratorio, cantate, messe, airs de concert, cycles de chansons symphoniques, etc.).
- Les chanteur.euse.s inscrit.e.s au volet Mélodie devront interpréter des œuvres tirées du répertoire pour voix et piano (mélodie française, lied allemand, etc.).

Les lauréats et les lauréates du Premier prix des éditions précédentes du CMIM sont inadmissibles.

PRIX ET BOURSES

CMIM - Aria 2022

Bourses totales d'une valeur de 74 500 \$

- 1^{er} prix
 - Grand prix en argent (30 000 \$)

- Résidence artistique au Centre des arts de Banff (2 500 \$)
- 2^e prix Pierre-Péladeau et Raymonde-Chopin (15 000 \$)
- 3^e prix (10 000 \$)
- Prix Air d'opéra (5 000 \$)
- Prix André-Bourbeau du ou de la meilleur.e artiste canadien.ne - Aria (3 000 \$)
- Prix du public ICI Musique - Aria (3 000 \$)
- Bourses du CMIM aux finalistes non-classé.e.s (2 bourses à 3 000 \$ chacune)

CMIM - Mélodie 2022

Bourses totales d'une valeur de 75 500 \$

- 1^{er} prix Léopold-Simoneau
 - Grand prix en argent (30 000 \$)
 - Résidence artistique au Centre des arts de Banff (2 500 \$)
- 2^e prix Maureen-Forester (15 000 \$)
- 3^e prix Lois-Marshall (10 000 \$)
- Prix Lied allemand (5 000 \$)
- Prix Mélodie française (5 000 \$)
- Prix André-Bourbeau du ou de la meilleur.e artiste canadien.ne - Mélodie (3 000 \$)
- Prix du public ICI Musique - Mélodie (3 000 \$)
- Prix pour la meilleure interprétation d'une œuvre canadienne (2 000 \$)

Prix accessibles à tou.te.s les concurrent.e.s :

Bourses totales d'une valeur de 70 000 \$

- Bourse de développement de carrière Joseph-Rouleau (50 000 \$)
- Tournée du vainqueur Normand-Beauchamp dans trois villes nord-américaines (15 000 \$)
- Prix de l'engagement philanthropique Bita-Cattelan (5 000 \$)
- Représentation artistique par l'agence Forbes International Artist Management

DATES IMPORTANTES (Heure de Montréal / New York)

15 septembre 2021 : début des inscriptions en ligne

15 décembre 2021, minuit : date limite d'inscription

15 février 2022 : dévoilement de la sélection préliminaire

29 mai 2022 : lancement de l'édition Voix 2022

31 mai au 9 juin 2022 : épreuves du concours en salle, à Montréal

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le formulaire d'inscription sera disponible en ligne via le portail officiel de mise en candidature du CMIM.
- Les inscriptions doivent être soumises en ligne via le portail officiel de candidature du CMIM.
- Les chanteur.euse.s qui désirent s'inscrire aux deux volets du concours (aria et mélodie) doivent déposer deux candidatures.

Une inscription complète doit nécessairement inclure :

- a) le formulaire d'inscription en ligne dûment rempli, incluant les coordonnées de deux (2) références musicales et le programme complet de chacune des épreuves;
- b) les frais d'inscription non remboursables de 75 \$ US;
- c) deux (2) photographies couleur en haute résolution (incluant une photo-portrait) destinées à la promotion du CMIM;
- d) trois (3) vidéos d'audition par volet (une vidéo par œuvre ou par aria) :
 - **Aria** : trois (3) airs différents tirés du répertoire courant pour soliste et orchestre (enregistrés avec accompagnement de piano ou avec orchestre), dans au moins deux (2) langues différentes;
 - **Mélodie** : trois (3) œuvres différentes tirées du répertoire original courant pour voix et piano, dans au moins deux (2) langues différentes, avec au moins un (1) air de Franz Schubert.

Toutes les vidéos d'audition doivent être de haute qualité avec une excellente prise de son, filmées avec une seule caméra fixe (sans zoom, inclinaison ou prise de vue panoramique). Le visage du chanteur ou de la chanteuse doit être pleinement visible en permanence. Les vidéos ne doivent pas faire l'objet de montages, de coupures ou de modifications de quelque façon que ce soit.

Tous les enregistrements doivent être réalisés après le 1^{er} juillet 2020.

PROCESSUS DE SÉLECTION

La direction du CMIM passera en revue toutes les candidatures afin de s'assurer qu'elles sont complètes, admissibles et qu'elles répondent aux normes techniques requises.

Le CMIM se réserve le droit de disqualifier tout.e candidat.e qui ne satisfait pas à l'ensemble des exigences de l'inscription.

Un comité de sélection préliminaire, désigné par le CMIM, visionnera et évaluera les vidéos d'audition.

Un maximum de 32 chanteur.euse.s (20 pour le volet Aria et 12 pour le volet Mélodie) seront choisi.e.s pour prendre part à l'édition Voix 2022 du CMIM.

Les concurrent.e.s inscrit.e.s aux deux (2) volets pourront être invité.e.s à participer à un seul ou aux deux volets du concours.

Les concurrent.e.s sélectionné.e.s ainsi que tous les candidat.e.s inscrit.e.s seront avisé.e.s des résultats de la sélection préliminaire au plus tard le 15 février 2022.

ÉPREUVES ET RÉPERTOIRE - ARIA

Première épreuve

Les vingt (20) concurrent.e.s sélectionné.e.s pour la première épreuve devront présenter un programme de 15 minutes (avec accompagnement au piano) qui devra inclure trois (3) airs tirés du répertoire courant dans au moins deux (2) langues différentes. Les dix (10) chanteur.euse.s qui recevront les meilleurs résultats de la part du jury international passeront en demi-finale.

Demi-finale

Les dix (10) demi-finalistes devront présenter un programme de 14 à 18 minutes avec l'Orchestre symphonique de Montréal qui devra inclure trois (3) airs dans au moins deux (2) langues différentes. Les six (6) chanteur.euse.s qui recevront les meilleurs résultats de la part du jury international passeront en finale.

Finale

Les cinq (5) finalistes doivent présenter un programme de 14 à 18 minutes avec l'Orchestre symphonique de Montréal qui devra inclure trois (3) airs dans au moins deux (2) langues différentes.

Le répertoire choisi pour les programmes des épreuves du concours peut inclure une (1) des œuvres enregistrées pour les vidéos d'audition.

Les concurrent.e.s inscrit.e.s dans le volet Aria peuvent répéter un (1) air de leur programme de la première épreuve dans leur programme de la finale.

Aucune autre reprise de répertoire n'est permise lors des épreuves du CMIM.

Les concurrent.e.s inscrit.e.s au volet Aria doivent choisir leur répertoire pour la demi-finale et la finale dans la liste officielle du CMIM (annexe 2).

Le jury tiendra compte de la difficulté et du mérite artistique des programmes pour chaque épreuve.

ÉPREUVES ET RÉPERTOIRE - MÉLODIE

Première épreuve

Les douze (12) concurrent.e.s sélectionné.e.s pour la première épreuve présenteront un programme de 15 minutes avec accompagnement au piano qui devra inclure des œuvres en français, en anglais et en allemand, avec au moins un (1) air de Franz Schubert. Les six (6) chanteur.euse.s qui recevront les meilleurs résultats de la part du jury international passeront en demi-finale.

Demi-finale

Les six (6) demi-finalistes présenteront un programme de 25 minutes avec accompagnement au piano qui devra inclure des œuvres en français, en allemand et dans au moins une (1) autre langue. Ce programme doit inclure au moins une œuvre d'un.e compositeur.trice canadien.ne pour être éligible au Prix André-Bachand pour la meilleure interprétation d'une œuvre canadienne. Les trois (3) chanteur.euse.s qui recevront les meilleurs résultats de la part du jury international passeront en finale.

Finale

Les trois (3) finalistes présenteront un programme de 35 minutes avec accompagnement au piano qui devra inclure des œuvres dans au moins trois (3) langues différentes.

Le répertoire choisi pour les programmes des épreuves du concours peut inclure une (1) des œuvres enregistrées pour les vidéos d'audition.

Le jury tiendra compte de la difficulté et du mérite artistique des programmes pour chaque épreuve.

PIANISTES- VOLET MÉLODIE

Il est fortement recommandé que les concurrent.e.s qui s'inscrivent au volet Mélodie participent aux épreuves du concours avec leur propre pianiste.

Un ou une pianiste officiel.le du CMIM sera attribué.e aux concurrent.e.s qui participent au concours sans leur pianiste.

TRANSPORT ET HÉBERGEMENT

Tous les concurrent.e.s sélectionné.e.s et les pianistes éligibles participant.e.s doivent être libres de tout engagement et disponibles à Montréal entre le 29 mai et le 9 juin 2022 inclusivement.

Le CMIM assurera le voyage aller-retour en classe économique jusqu'à Montréal et organisera l'hébergement gratuit dans une famille d'accueil bénévole de la région de Montréal pour tous les concurrent.e.s et les pianistes éligibles. Les concurrent.e.s et les pianistes qui souhaitent prendre d'autres dispositions peuvent le faire à leurs propres frais.

COVID-19

Tous les concurrent.e.s qui participent au concours devront se soumettre aux mesures sanitaires gouvernementales en vigueur à Montréal au moment des épreuves Voix 2022 (vaccination, port du masque, distanciation, quarantaine, etc.). Dans un tel cas et dans la mesure du possible, le CMIM avisera les concurrent.e.s avant leur déplacement à Montréal.

Dans le cas où des frais supplémentaires seraient engendrés par les mesures exceptionnelles en vigueur sur le territoire de Montréal et dans les lieux où se déroule le concours, une entente préalable devra être établie entre le CMIM et les participant.e.s concerné.e.s avant leur déplacement à Montréal.

Le Concours se réserve le droit de reporter ou d'annuler une édition qui pourrait être compromise par une situation de force majeure.



CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

Site Web : www.concoursmontreal.ca

Adresse : 305, avenue du Mont-Royal Est, Montréal (Québec) Canada H2T 1P8

Téléphone : + 1 514 845-4108

Courriel : info@concoursmontreal.ca

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Véronique Desjardins

Coordonnatrice, recrutement et candidatures

vdesjardins@concoursmontreal.ca

NOTES

- a. La direction du CMIM se réserve le droit d'apporter des changements aux renseignements inclus dans ce document.

- b. L'écriture inclusive et l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques employées dans ce document sont le reflet du désir du CMIM de veiller à l'égalité de représentations de tous les genres.

ANNEXE - 1

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

VOIX 2022

VOLET ARIA ET MÉLODIE

GÉNÉRALITÉS

1. En remplissant le formulaire officiel d'inscription du Concours musical international de Montréal (CMIM), la.le candidat.e souscrit aux règles et conditions de participation du CMIM et aux décisions du jury pour la durée de l'entente.
2. La direction du CMIM se réserve le droit de demander tout renseignement supplémentaire aux concurrent.e.s.
3. Le CMIM disqualifiera tout.e candidat.e qui n'aura pas payé son inscription de \$135 US au 15 décembre 2021 ou qui n'aura pas fourni les garanties nécessaires du paiement.
4. Le CMIM disqualifiera tout candidat qui n'aura pas répondu à son invitation officielle à participer au CMIM dans les délais prévus à cet effet.
5. La.le concurrent.e s'engage à être libre de toute autre activité professionnelle extérieure pendant la durée du CMIM, soit du 29 mai au 9 juin 2022 inclusivement. En cas d'absence, la.le concurrent.e doit se référer au point 6 des présentes règles et conditions de participation.
6. En cas de non-respect d'une des règles et conditions de participation, la.le candidat.e fautif.ve s'expose à une disqualification sans appel.
7. En cas de désistement après émission de son billet d'avion, ou encore d'annulation ou de changement de billet, la.le concurrent.e devra en assumer les frais et rembourser le CMIM.

ORDRE DE PASSAGE

8. L'ordre de passage des concurrent.e.s est déterminé par un tirage au sort dont les modalités sont fixées par le CMIM. La direction du concours se réserve le droit de modifier l'ordre de passage des concurrent.e.s afin d'éviter des conflits d'horaire pour les concurrent.e.s qui participent aux deux volets de Voix 2022.
9. Un.e concurrent.e qui ne peut se produire au moment désigné sera disqualifié.e, à moins que ce.tte dernier.ère puisse justifier à l'avance son absence auprès de la direction du CMIM. Dans un tel cas, le CMIM pourra alors modifier, à sa discrétion, l'ordre de passage des concurrent.e.s.

PROGRAMMES MUSICAUX

10. La.le concurrent.e doit déterminer et communiquer au CMIM, dans les délais prescrits l'ordre de ses programmes pour toutes les épreuves.
11. La.le concurrent.e doit interpréter tout son programme de mémoire, sauf dans le cas d'extraits d'oratorios, de cantates, de messes ou de passions.
12. La.le concurrent.e doit respecter la durée spécifique de ses programmes pour chacune des épreuves du concours.
13. La.le concurrent.e doit référer au document «Informations générales pour les candidats et les candidates » pour connaître l'ensemble des informations relatives aux épreuves et au répertoire.
14. Les volets Aria et Mélodie comprennent tous deux trois épreuves. Le concurrent doit présenter un programme différent à chacune de ces épreuves, sauf pour le volet Aria, où le concurrent a le droit de reprendre une (1) aria présentée lors de la première épreuve dans le cadre de son épreuve finale. Tous les concurrents peuvent reprendre, dans l'un ou l'autre des programmes des épreuves, une (1) des œuvres interprétées lors de l'étape préliminaire (audition).
15. La.le concurrent.e a le choix d'exécuter ou non tout signe de renvoi (reprise) qui figure dans l'édition d'une partition.
16. Le jury tiendra compte dans son jugement de la difficulté et de la valeur artistique du programme des différentes épreuves.

LIBÉRATION DES DROITS ET ENGAGEMENTS

17. Les concurrent.e.s sont tenu.e.s de libérer, en faveur du CMIM, tous les droits de captation, de diffusion et d'enregistrement de tous ordres ainsi que les droits de suite, et ce, pour une durée indéterminée. En remplissant le formulaire d'inscription du CMIM, les concurrents consentent à des utilisations ultérieures de l'enregistrement de leur(s) prestation(s)
18. Les concurrent.e.s sont tenus de se rendre disponibles pour toutes entrevues, vidéos et rencontres promotionnelles liées au CMIM dans les semaines précédentes et durant la compétition.

LAURÉAT.E.S ET GAGNANT.E.S

19. Seul.e.s les gagnant.e.s des trois prix principaux peuvent s'identifier comme étant des lauréat.e.s du CMIM.
20. Les lauréat.e.s et les gagnant.e.s des prix spéciaux acceptent de se rendre disponibles pour toutes entrevues, vidéos et rencontres promotionnelles liées au CMIM.

21. Les lauréat.e.s et les gagnant.e.s des prix spéciaux s'engagent à offrir gracieusement leurs services au CMIM et à sa Fondation dans le cadre d'une activité-bénéfice si la direction du concours leur en fait la demande.
22. Les lauréat.e.s de Voix 2022 écriront sur leur site Web et dans leur biographie personnelle une mention rappelant le ou les prix gagnés au CMIM.
23. Les lauréats de Voix 2022 communiqueront au CMIM les éléments clés de leur carrière afin que ce dernier puisse contribuer au rayonnement desdits lauréat.e.s par l'emploi des outils et moyens dont il dispose.

USAGE

24. La langue utilisée pour la rédaction de ce document est le français. En cas de contestation, seul le texte en version française aura valeur légale.
25. La direction du CMIM se réserve le droit d'apporter des changements au texte de ce document, et ce à tout moment.
26. L'usage du masculin dans ce texte a pour unique but d'alléger le texte.

ANNEXE - 2

RÉPERTOIRE POUR LA DEMI-FINALE ET LA FINALE

VOLET ARIA

BACH, J. S.

Cantates, Passions, Messes (au choix)

BARBER, S.

Antony & Cleopatra
Vanessa

BEETHOVEN, L. v.

Fidelio

BELLINI, V.

I Capuleti e i Montecchi
I Puritani
Il Pirata
La Sonnambula
Norma

BERG, A.

Lulu
Sieben frühe Lieder
Wozzeck

BERLIOZ, H.

Béatrice et Bénédicte
Benvenuto Cellini
La Damnation de Faust
Les Troyens
Les nuits d'été

BERNSTEIN, L.

Candide
Songfest

BIZET, G.

Carmen
La jolie fille de Perth
Les Pêcheurs de perles

BOCCHERINI, L.

Stabat Mater

BOITO, A.

Mefistofele

BORODIN, A.

Kniaz' Igor (Prince Igor)

BRAHMS, J.

Ein deutsches Requiem

BRITTEN, B. A.

Midsummer Night's Dream
Billy Budd
Death in Venice
Peter Grimes
The Rape of Lucretia
War Requiem
Les Illuminations

CATALANI, A.

La Wally

CHARPENTIER, G.

Louise

CHAUSSON, E.

Le roi Arthus
« Le temps des lilas »
(Poème de l'amour et de la mer)

CHERUBINI, L.

Medea

CILEA, F.

Adriana Lecouvreur
L'Arlesiana

CIMAROSA, D.

Il Matrimonio segreto

DEBUSSY, C.

L'enfant prodigue
La damoiselle élue
Pelléas et Mélisande

DELIBES, L.

Lakmé

DONIZETTI, G.

Anna Bolena
Dom Sebastien
Don Pasquale
L'elisir d'amore
La favorita
Linda di Chamounix
Lucia di Lammermoor
Lucrezia Borgia
Maria Sturda

DUPARC, H.

Au pays où se fait la guerre
Chanson triste
Extase
Le manoir de Rosemonde
Phidylé

DVORAK, A.

Rusalka

ELGAR, E.

The Apostles
The Kingdom
Sea Pictures

FAURE, G.

Requiem
« Après un rêve » (op. 7/1)

FLOYD, C.

Susanna

FRANCK, C.

Nocturne

GERSHWIN, G.

Porgy and Bess

GIORDANO, U.

Andrea Chenier
Fedora

GLINKA, M.

Ruslan and Ludmila

GLUCK, C. W.

Alceste
Armide
Iphigénie en Aulide
Iphigénie en Tauride
Orfeo ed Euridice (Wien 1762)

Orphée et Eurydice (Paris 1774)

GOUNOD, C.

Faust
Mireille
Polyeucte
Reine de Saba
Roméo et Juliette
Sapho

GRIEG, E.

Solvejgs Lied

HANDEL, G. F.

Alcina
Amadigi
Ariodante
Ezio
Giulio Cesare
Jehptha
Joshua
Messiah
Orlando
Ottone
Partenope
Radamisto
Riccardo Primo
Rinaldo
Rodelinda
Samson
Serse
Susanna
Tamerlano
Theodora

HAYDN, J.

Die Jahreszeiten
Die Schöpfung
L'infedeltà delusa
Le pescatrici
Lo speciale
St. Cecilia Mass / Messe de Sainte Cécile
Orfeo ed Euridice
Orlando Paladino
Stabat Mater

JANACEK, L.

Jenufa
Katja Kabànova

KORNGOLD, E.

Die tote Stadt

LALO, E.
Le Roi d'Ys

LEONCAVALLO, R.
I Pagliacci

LISZT, F.
Die Lorelei

MAHLER, G.
Des Knaben Wunderhorn
G. Rückert Lieder
Kindertotenlieder
Lieder eines fahrenden Gesellen
Sieben Lieder aus letzter Zeit

MASCAGNI, P.
Cavalleria rusticana
Iris
L'amico Fritz

MASSENET, J.
Cendrillon
Don Quichotte
Griséïdis
Hérodiade
Le Cid
Le jongleur de Notre-Dame
Manon
Thaïs
Werther

MENDELSSOHN, F.
Elias
Paulus

MENOTTI, G. C.
The Consul
The Medium
The Old Maid and the Thief
The Saint of Bleecker Street

MEYERBEER, G.
Dinorah
L'Africaine
Le Prophète
Les Huguenots
Robert le Diable

MOUSSORGSKY, M.
Boris Godounov
Khovantchina

Songs and Dances of Death (arr. Shostakovich)
Sorotchintzkaia yarmarka
«V uglu» (Detskaya)

MOZART, W. A.
Airs de concert (au choix)
Così fan tutte
Davidde penitente
Der Schauspieldirektor
Die Entführung aus dem Serail
Die Zauberflöte
Don Giovanni
Grande Messe en ut mineur
Idomeneo
Il Re pastore
La Clemenza di Tito
Le nozze di Figaro
Litaniae de venerabili altaris sacramento (mi bémol)
Missa Solemnis
Mitridate, Re di Ponto
Motet «Exsultate, Jubilate»

NICOLAI, O.
Die lustigen Weiber von Windsor

OFFENBACH, J.
Les Contes d'Hoffmann

ORFF, C.
Die Kluge

PERGOLESI, G. B.
La serva padrona
Stabat Mater

PONCHIELLI, A.
La Gioconda

POULENC, F.
Gloria
Les mamelles de Tyrésias
Stabat Mater

PROKOFIEV, S.
War and Peace (Guerre et paix)

PUCCINI, G.
Gianni Schicchi
Il Tabarro
La Bohème
La Fanciulla del West
La Rondine

Madame Butterfly
Manon Lescaut
Suor Angelica
Tosca
Turandot

PURCELL, H.

King Arthur
The Fairy Queen
The Indian Queen

RACHMANINOV, S.

Aleko
«Ne poi, krasavitsa, pri mne» (op. 4/4)

RAVEL, M.

Cinq mélodies populaires grecques
Deux mélodies hébraïques
Don Quichotte à Dulcinée
Shéhérazade
Trois poèmes de Stéphane Mallarmé

RIMSKY-KORSAKOV, N.

Maïskaia notch
Sadko
Sniegourotchka
Tsarskaia nevesta
Zolotoy petushok

ROSSINI, G.

Guillaume Tell
Il Barbiere di Siviglia
Il Turco in Italia
L'Italiana in Algieri
La Cenerentola
La Donna del Lago
Le Comte Ory
Maometto II
Mosè
Otello
Semiramide
Stabat Mater
Tancredi

SAINT-SAENS, C.

Samson et Dalila

SCHUBERT, F.

Stabat Mater

SCHUMANN, R.

Das Paradies und die Peri

SCHUMANN, R.

Szenen aus Goethes Faust

SHOSTAKOVICH, D.

Ledi Makbet Mtsenskogo uyezda

SMETANA, B.

Prodaná nevesta

STRAUSS, R.

Arabella
Ariadne auf Naxos
Capriccio
Daphne
Der Rosenkavalier
Die Frau ohne Schatten
Morgen
Schmerzen
Wesendonk Lieder Traüme
« Allerseelen » (Acht Lieder aus letzte Blätter)
Drei Hymnen von Friedrich Hölderlin
« Ständchen » (Sechs Lieder, op. 17)
« Meinem Kinde » (Sechs Lieder, op. 37)
« Amor » (Sechs Lieder, op. 68)
« Hymnus » (Vier Gesänge, op. 33)
Vier Letzte Lieder

STRAVINSKY, I.

The Rake's Progress

TCHAIKOVSKY, P.

Evgeny Onegin
Iolantha
Mazeppa
Orleanskaïa dieva
Pikovaya dama
Orleanskaïa dieva

THOMAS, A.

Hamlet
Mignon

TIPPETT, M.

A Child of Our Time
King Priam
The Knot Garden
The Midsummer Marriage

VERDI, G.

Aida
Attila
Don Carlo

Ernani
Falstaff
I due Foscari
I Vespri Siciliani
Il Trovatore
La Forza del Destino
La Traviata
Macbeth
Nabucco
Otello
Rigoletto
Simon Boccanegra
Un ballo in Maschera

VIVALDI, A.

Gloria
Griselda
Juditha Triumphantes
Stabat Mater

WAGNER, R.

Das Rheingold
Der fliegende Holländer
Die Meistersinger von Nürnberg
Die Walküre
Götterdämmerung
Lohengrin
Parsifal
Tannhäuser
Tristan und Isolde

WEBER, C. M.

Der Freischütz
Oberon

WEILL, K.

Der neue Orpheus

WOLF, H.

3 Lieder der Harfners
3 Lieder nach Michelangelo